FORMULAIRE DE DEMANDE

TRANSFORMATION | RÉNOVATION | MODIFICATION : BÂTIMENT PRINCIPAL

(CE DOCUMENT N'EST PAS UN PERMIS)

Municipalité de Saint-Jacques

Information sur l'immeuble visé par la demande	
Matricule	
Désignation cadastrale (Numéro de lot)	
Adresse	
Usage de l'immeuble	

Identification du propriétaire	
Nom	
Adresse	
N° de téléphone	
Courriel	

Identification du requérant *(Si diffèrent du propriétaire, fournir une procuration)*	
Nom	
Adresse	
N° de téléphone	
Courriel	

Description des travaux		
Type de bâtiment		
❑ Résidentiel ❑ Commercial ❑ Industriel	❑ Public ❑ Agricole ❑ Autre	
Nature des travaux		
❑ Rénovation intérieure	❑ Rénovation extérieure	
Niveau		
❑ Sous-sol ❑ Rez-de-chaussée	❑ Étage ❑ Autre (Précisez) : _____	
Pièce		
❑ Salon ❑ Cuisine ❑ Chambre à coucher	❑ Bureau ❑ Salle de bain ❑ Autre (Précisez) : _____	
Éléments touchés par les travaux		
❑ Galerie ❑ Toiture ❑ Isolation ❑ Fenêtre ❑ Électricité ❑ Plomberie ❑ Porte	❑ Revêtement extérieur ❑ Bâtiment accessoire ❑ Revêtement de plancher	❑ Mur de fondation ❑ Revêtement intérieur ❑ Autre (précisez)
Information supplémentaire		

Échéancier et coût estimé des travaux de construction	
Date de début des travaux (AAAA/MM/JJ)	
Date de fin des travaux (AAAA/MM/JJ)	
Coût estimé des travaux	

Exécutant des travaux			
❑ Propriétaire	❑ Entrepreneur licencié	❑ Gestionnaire de projet	❑ Donneur d'ouvrage
Nom			
Adresse			
N° de téléphone			
Courriel			
N° RBQ			

Documents à fournir pour l'analyse de votre dossier

Veuillez cocher les documents fournis *

- ❑ Procuration du propriétaire (Si le demandeur n'est pas propriétaire) autorisant le mandataire à agir en son nom.
- ❑ Les plans, élévations, coupes, croquis et devis requis pour la compréhension claire des travaux.
- ❑ **Paiement des frais :**

Transformation / Rénovation majeure (Résidentiel)	100 $
Rénovation mineure (Résidentiel)	50 $
Transformation / Rénovation majeure (Industriel, commercial ou institutionnel)	200 $ + 2 $ pour chaque tranche de 1000 $
Rénovation mineure (industriel, commercial ou institutionnel)	200 $
Transformation / Rénovation majeure (agricole)	100 $
Rénovation mineure (agricole)	50 $

*** Des documents supplémentaires peuvent être exigés**

RÉNOVATION MAJEURE

Travaux visant à améliorer la fonctionnalité ou l'apparence générale d'un bâtiment en modifiant la structure, en construisant ou en reconstruisant une fondation, en accroissant la superficie de plancher habitable ou utilisable, en modifiant la configuration ou la superficie des ouvertures, en condamnant ou en perçant des ouvertures, en transformant la configuration d'une toiture ou en perçant des lucarnes, en remplaçant les parements extérieurs si l'apparence extérieure du bâtiment est modifiée, en construisant, ou en reconstruisant en les modifiant, des saillies (perron, galerie, balcon, marquise, etc.).

Ces travaux englobent de façon non limitative :

- Le déplacement ou la modification de cloisons ou d'éléments de structure.
- La construction d'une nouvelle fondation, le rehaussement d'une fondation existante.
- L'aménagement d'espaces intérieurs inutilisés (cave, grenier) ou utilisables accessoirement (véranda, etc.).
- La construction ou l'installation de foyers ou de cheminées.
- L'agrandissement ou la fermeture de portes et fenêtres, l'ajout de nouvelles portes, fenêtres.
- La transformation d'une toiture.
- La construction, la reconstruction, ou la modification de perrons, galeries, balcons, marquises, rampes d’accès.
- Le remplacement des parements extérieurs si l’apparence extérieure du bâtiment est modifiée.
- Travaux modifiant la disposition et la construction des issues et des accès à l’issue et toute autre exigence réglementaire liée à la sécurité incendie.
- Tous travaux pouvant avoir un impact sur la capacité des installations septiques des résidences isolées (Q-2, r.22).

RÉNOVATION MINEURE

Travaux visant à améliorer la fonctionnalité d'un bâtiment sans en modifier la structure, sans en augmenter la superficie de plancher habitable ou utilisable, sans en accroître le niveau de service sanitaire (par exemple en ajoutant une salle de toilette) et sans avoir un impact sur la sécurité des biens et des personnes.

Ces travaux englobent, de façon non limitative :

- Le remplacement d'éléments de mobilier fixe (armoires et comptoirs de cuisine, etc.).
- Le remplacement d'une salle de bain.
- L'amélioration de l'isolation thermique sur la face intérieure de l’enveloppe.
- Les réaménagements intérieurs par abattage et déplacement de cloisons non portantes.
- Le remplacement des parements extérieurs si l'apparence extérieure du bâtiment n'est pas modifiée, sauf lorsqu’autrement spécifié dans un règlement d’urbanisme.

Déclaration du requérant	
Je soussigné (e) _____, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-haut sont complets et exacts. Je déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur.	
Signature du requérant	
Nom et prénom	
Date (AAAA/MM/JJ)	

Le dépôt d'une demande d'autorisation peut être effectué en personne, par voie postale ou par courriel aux adresses mentionnées :

- Courriel : infourbanisme@st-jacques.org
- Téléphone : 450 839-3671, poste 7660
- Garage municipal : 186, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques (QC), J0K 2R0

Tous les plans doivent être fournis à la fois en version papier et en format électronique (PDF).

La demande est traitée dès que tous les documents requis sont reçus et que le paiement (Argent comptant, débit ou chèque) a été effectué.

NOUS PROTÉGEONS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Municipalité de Saint-Jacques est attentive à la protection de vos renseignements personnels et s'assure de respecter vos droits et obligations en vertu des lois applicables au Québec.

Étant donné que par le présent formulaire vous êtes appelés à confier des renseignements personnels à la Municipalité, voici ce que nous portons à votre attention :

1. Les renseignements demandés dans ce formulaire ont pour but de vous identifier, de traiter la demande que vous déposez au moyen du présent formulaire et de vous contacter en cas de besoin.
2. Le complément de ce formulaire est obligatoire pour que la Municipalité soit en mesure de traiter votre demande.
3. Le refus de transmettre les renseignements personnels demandés pourrait empêcher la Municipalité de répondre à votre demande.
4. Si vous le souhaitez, vous pouvez demander d'accéder aux renseignements personnels que nous détenons sur vous.
5. Vous pouvez aussi, selon le cas, exiger que nous rectifiions celui qui serait inexact, incomplet ou équivoque, ou que nous retirions celui que nous aurions malencontreusement utilisé, conservé ou collecté sans autorisation[1].
6. Vous pouvez retirer votre consentement à l'utilisation ou la communication de votre renseignement personnel, sous réserve des exigences prévues par la loi, tels les délais de conservation légaux, le respect des obligations contractuelles, etc.

[1] Veuillez vous adresser à la personne responsable de la protection des renseignements personnels pour l'exercice de vos droits ou le dépôt d'une plainte à ce sujet :

Josée Favreau, directrice générale et greffière-trésorière
josee.favreau@st-jacques.org